

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** SONAX PROFILINE Headlight Coating**Code du produit:**

02765410

UFI: 8KN3-S0XJ-T00Y-Y1HM**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants**Emploi de la substance / de la préparation** entretien auto**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

SONAX GmbH

Münchener Straße 75

D-86633 Neuburg (Donau)

Tel.: ++49 (0)8431/53-0

Service chargé des renseignements:

Tél. +49(0)84 31/53-2 17

E-Mail: ERP@sonax.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Giftnotruf München Tel.: +49 (0)89 19240**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Aquatic Chronic 4 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**Pictogrammes de danger**

GHS02 GHS05

Mention d'avertissement Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Tétrabutanolate de titane

Polymère composé de tétrabutanolate de titane

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Nom du produit: SONAX PROFILINE Headlight Coating

(suite de la page 1)

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Le marquage (étiquetage) du récipient <125 ml s'écarte. On utilise le marquage (étiquetage) réduit conformément à l'article 29 et à l'annexe I, point 1.5 CLP-VO.

2.3 Autres dangers

Produit hydrolysé sous formation de méthanol (n° CAS 67-56-1). Le méthanol est toxique en cas d'inhalation, de contact avec la peau et d'ingestion. Le méthanol endommage les organes. Le méthanol est facilement inflammable.

L'inhalation de brouillards d'aérosol peut nuire à la santé.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Scellement de surfaces avec des additifs et des silicones modifiés dans les solvants

Composants dangereux:

CAS: 93685-81-5 EINECS: 297-629-8	HYDROCARBONS, C4, 1,3-BUTADIENE-FREE, POLYMD., TRIISOBUTYLENE FRACTION, HYDROGENATED Numéro CAS alternatif: 13475-82-6 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 4, H413	25-<50%
CAS: 5593-70-4 EINECS: 227-006-8 Reg.nr.: 01-2119967423-33-xxxx	Tétrabutanolate de titane ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-H336	5-<10%
CAS: 162303-51-7	Polymère composé de tétrabutanolate de titane Numéro CAS alternatif: 9022-96-2 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-H336	5-<10%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Enlever les vêtements sales

En cas de doute ou en présence de symptômes, demander conseil à un médecin.

Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas d'irritation des voies respiratoires, de sensations de vertige, de nausée ou de perte de conscience, appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver les zones cutanées contaminées avec de l'eau et un produit nettoyant doux.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine

Vertiges

Fatigue

Nausées

(suite page 3)

Date d'impression : 14.11.2020

Numéro de version 1.00

Révision: 02.10.2019

Nom du produit: SONAX PROFILINE Headlight Coating

Crampes
Irritation des yeux / lésion oculaire
Irritation de la peau

(suite de la page 2)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.
Traitement selon l'appréciation de l'état du patient par le médecin. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

Mousse
Dioxyde de carbone
Poudre d'extinction
Eau pulvérisée

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone (CO₂)
Dioxyde de silicium
Aldéhyde formique
Dégagement de gaz/vapeurs légèrement inflammables.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Porter un vêtement de protection totale.
Ne rester dans la zone de danger qu'avec un appareil respiratoire autonome.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ne pas respirer la vapeur.
Éviter la formation d'aérosols.

(suite page 4)

FR

Nom du produit: SONAX PROFILINE Headlight Coating

(suite de la page 3)

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Température de stockage recommandée: 20°C.

DE: TRGS 510 / CH: Stockage de substances dangereuses (Guide de pratique) 3**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Au contact de l'humidité, le produit libère du méthanol.

CAS: 67-56-1 méthanol

VME (France)	Valeur momentané: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée, (11)
IOELV (EU)	Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm Peau
VL (Belgique)	Valeur momentané: 333 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme: 266 mg/m ³ , 200 ppm D;
VME (Suisse)	Valeur momentané: 1040 mg/m ³ , 800 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm H B SSc;
WGW (Pays-Bas)	Valeur à long terme: 133 mg/m ³ , 100 ppm

Composants présentant des valeurs limites biologiques:**CAS: 67-56-1 méthanol**

BAT (Suisse)	30 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail Paramètre biologique: Methanol
--------------	--

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Dispositifs techniques de commande appropriés.**

Veillez à une bonne ventilation pouvant être obtenue par une aspiration locale ou l'évacuation générale de l'air vicié. Si cela ne suffit pas à maintenir le poste de travail en-dessous des valeurs limites d'exposition, il faut porter une protection respiratoire appropriée.

Équipement de protection individuel:**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 5)

Nom du produit: SONAX PROFILINE Headlight Coating

(suite de la page 4)

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Pas nécessaire en cas normal

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

La protection respiratoire suivante est recommandée :

Filtre respiratoire pour gaz et vapeurs organiques (type A)

[DIN EN 14387]

Protection des mains: Gants de protection
Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

[EN 374]

Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux 6 (≥ 480 min)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes de protection

[EN 166]

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales
Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Genre alcool
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH:	Non applicable.
----------------------	-----------------

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>35 °C

Point d'éclair	40 °C (DIN EN ISO 13736)
-----------------------	--------------------------

Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
--------------------------------------	-----------------

Température de décomposition:	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
---	----------------

Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
-------------------------------	---

Limites d'explosion:

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.

Pression de vapeur:	Non déterminé.
----------------------------	----------------

Densité à 20 °C:	0,90 - 0,92 g/cm ³
-------------------------	-------------------------------

Densité relative	Non déterminé.
-------------------------	----------------

Densité de vapeur:	Non déterminé.
---------------------------	----------------

Taux d'évaporation:	Non déterminé.
----------------------------	----------------

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:	Pas ou peu miscible
---------------	---------------------

Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
---	----------------

Viscosité:

Cinématique à 40 °C:	~ 29 mm ² /s
-----------------------------	-------------------------

(suite page 6)

Nom du produit: SONAX PROFILINE Headlight Coating

(suite de la page 5)

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucune réaction dangereuse connue.

10.2 Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

10.5 Matières incompatibles: les agents oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Au contact de l'humidité, le produit libère du méthanol.

En présence d'air et à partir de 150°C, le formaldéhyde peut être séparé en petites quantités par dégradation oxydative.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de résultats toxicologiques concernant ce mélange.

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 93685-81-5 HYDROCARBONS, C4, 1,3-BUTADIENE-FREE, POLYMD., TRIISOBUTYLENE FRACTION, HYDROGENATED

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Viscosité: > 20,5mm²/s (40°C)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Le produit est considéré comme étant nocif pour les organismes aquatiques. Il peut avoir des effets nocifs à long terme dans des milieux aquatiques.

(suite page 7)

Nom du produit: SONAX PROFILINE Headlight Coating

(suite de la page 6)

Toxicité aquatique:
CAS: 93685-81-5 HYDROCARBONS, C4, 1,3-BUTADIENE-FREE, POLYMD., TRIISOBUTYLENE FRACTION, HYDROGENATED

EC50 / 48h >0,04 mg/l (Daphnia magna)

IC50 / 72h >0,04 mg/l (al)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:
Indications générales:

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchet classé comme dangereux selon l'annexe III de la directive 2008/98/CE.

Recommandation:

Les déchets doivent être éliminés selon les directives locales émanant des autorités compétentes en la matière.

Catalogue européen des déchets

1) Elimination/ produit

2) Elimination / emballage non nettoyé

20 01 13* solvants

15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

UN1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(HYDROCARBONS, C4, 1,3-BUTADIENE-FREE,
Tétrabutanolate de titane)

IMDG, IATA

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (HYDROCARBONS, C4,
1,3-BUTADIENE-FREE, TETRABUTYL TITANATE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA


**Classe
Étiquette**

3 Liquides inflammables.
3

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

III

(suite page 8)

Nom du produit: SONAX PROFILINE Headlight Coating

(suite de la page 7)

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités limitées (LQ)

5L

Catégorie de transport

3

Code de restriction en tunnels

D/E

"Règlement type" de l'ONU:

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(HYDROCARBONS, C4, 1,3-BUTADIENE-FREE,
TÉTRABUTANOLATE DE TITANE), 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnances européennes :

EC/1907/2006 (REACH)

EC/1272/2008 (CLP)

EC/648/2004

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

CH: 822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

CH: 822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité sont à respecter.

Règlement en cas d'incident:

Les seuils quantitatifs selon le règlement en cas d'incident doivent être respectés.

Classe de pollution des eaux (DE):

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

(AwSV 18.04.2017)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.11.2020

Numéro de version 1.00

Révision: 02.10.2019

Nom du produit: SONAX PROFILINE Headlight Coating

(suite de la page 8)

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables

D'après les données d'essais

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

NOEL = No Observed Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

LC = letal Concentration

EC50 = half maximal effective concentration

log POW = Octanol / water partition coefficient

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

ATE: acute toxicity estimate

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

IOELV = indicative occupational exposure limit values

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

FR